



Conditions financières et générales

Année scolaire 2024/2025

Chemin des Champs-Courbes 25B - 1024 Ecublens
Téléphone : 021 694 29 30 - info@vivalys.ch
www.vivalys.ch

SOMMAIRE	Page
Finance d'inscription unique	3
Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires	3
Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30	3
Repas de midi (y c. encadrement) - facultatif	3
Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)	4
Etudes assistées 3 ^{ème} année /4 ^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25	4
Etudes surveillées dès la 5 ^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 40	4
Cours privés	4
Transport scolaire - horaires	4/5/6
Transport scolaire - tarifs	6/7
Renouvellement de l'inscription	8
Désinscription et annulation d'une inscription	8
Modalités de paiement	8/9
Autorisations (photos, vidéos et sorties)	9
Dispositions administratives	9
Relation bancaire	10
Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat	10
ANNEXES	
Horaires 1 ^{ère} année & 2 ^{ème} année	10
Horaires dès la 3 ^{ème} année	10
Horaires des études assistées et surveillées	11
Récapitulatif des prestations	11
Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants	12

Finance d'inscription unique

Dès que l'inscription a été confirmée aux parents, la finance d'inscription de CHF 1'200.00 doit être versée pour chaque nouvel enfant.

La finance d'inscription payée auprès des centres de vie enfantine « les Petits Acrobates » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL, « Le Microcosme » à Lausanne ou « Les 6 Sens » à Saint-Sulpice est déduite de la finance d'inscription de l'Ecole Vivalys.

Dans tous les cas, l'inscription de l'enfant est définitivement confirmée au moment où le paiement de la finance d'inscription a pu être enregistré par l'Ecole Vivalys. Cette finance couvre les frais administratifs d'admission. Elle n'est donc remboursée en aucun cas et n'est pas déductible des factures à venir.

Toute autre et plus ample indemnité pour rupture de contrat est expressément réservée - voir chapitre « désinscription et annulation d'une inscription » ci-après - page 8 -.

Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 ^{ère} année	6'920.00	5'190.00	5'190.00	17'300.00
2 ^{ème} année	6'960.00	5'220.00	5'220.00	17'400.00
3 ^{ème} année	7'040.00	5'280.00	5'280.00	17'600.00
4 ^{ème} année	7'040.00	5'280.00	5'280.00	17'600.00
5 ^{ème} année	7'080.00	5'310.00	5'310.00	17'700.00
6 ^{ème} année	7'120.00	5'340.00	5'340.00	17'800.00
7 ^{ème} année	7'360.00	5'520.00	5'520.00	18'400.00

Sont inclus dans les montants indiqués ci-dessus, l'écolage et toutes les activités comprises dans le cadre du programme scolaire ainsi que les fournitures scolaires, les uniformes et la tenue de sport personnelle pour le taekwondo pour tous les niveaux.

Accueil du matin - facultatif // dès 7 heures 30

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	128.00	96.00	96.00	320.00
2 jours	256.00	192.00	192.00	640.00
3 jours	384.00	288.00	288.00	960.00
4 jours	512.00	384.00	384.00	1'280.00
5 jours	640.00	480.00	480.00	1'600.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du matin unique au prix de CHF 16.00.

Repas de midi (y c. encadrement) - facultatif

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	288.00	216.00	216.00	720.00
2 jours	576.00	432.00	432.00	1'440.00
3 jours	864.00	648.00	648.00	2'160.00
4 jours	1'152.00	864.00	864.00	2'880.00
5 jours	1'440.00	1'080.00	1'080.00	3'600.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de prendre un repas unique au prix de CHF 27.50 TTC.

Accueil du soir - facultatif // de 15 heures 30 à 18 heures 00 (mercredi de 13 heures 30 à 18 heures 00)

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
Lundi	224.00	168.00	168.00	560.00
Mardi	224.00	168.00	168.00	560.00
Mercredi (1330-1800)	392.00	294.00	294.00	980.00
Jeudi	224.00	168.00	168.00	560.00
Vendredi	224.00	168.00	168.00	560.00

Pour information

Total 5 jours	1'288.00	966.00	966.00	3'220.00
Total 4 jours (sans mer.)	896.00	672.00	672.00	2'240.00

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de participer à un accueil du soir unique au prix de CHF 22.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et de CHF 36.00 pour le mercredi.

Etudes assistées 3^{ème} année / 4^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 25

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
Lundi (45 minutes)	256.00	192.00	192.00	640.00
Mardi (45 minutes)	256.00	192.00	192.00	640.00
Jeudi (45 minutes)	256.00	192.00	192.00	640.00

Etudes surveillées dès la 5^{ème} année // facultatif de 15 heures 40 à 16 heures 40

	1 ^{er} trimestre 4 mois (sept. - déc.)	2 ^{ème} trimestre 3 mois (janv. - mars)	3 ^{ème} trimestre 3 mois (avril - juin)	Total
Lundi (60 minutes)	340.00	255.00	255.00	850.00
Mardi (60 minutes)	340.00	255.00	255.00	850.00
Jeudi (60 minutes)	340.00	255.00	255.00	850.00
Vendredi (60 minutes)	340.00	255.00	255.00	850.00

Cours privés

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	77.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	52.00
Cours collectifs (dès 4 élèves)	31.00

Les cours privés s'organisent à la demande des parents ou sur recommandation d'un professeur avec l'accord des parents.

Transport scolaire - horaires

Un transport scolaire est organisé au départ des centres de vie enfantine « Les Petits Acrobates » à Lausanne, « Le Microcosme » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL ainsi qu'au départ de Morges, Prévèrenge, Saint-Sulpice, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Crissier. Les tournées sont les suivantes et peuvent être prises « à la carte » en fonction du nombre de jours souhaités.

Transport scolaire – horaires (suite)**Aller****Aller dès la 3^{ème} année**

Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	7 heures 50	Voir en pages 6 et 7
La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Morges	Ecole Vivalys		7 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Préverenges	Ecole Vivalys		7 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Saint-Sulpice	Ecole Vivalys		8 heures 05	Voir en pages 6 et 7
Epalinges	Ecole Vivalys		7 heures 20	Voir en pages 6 et 7
Le Mont-sur-Lausanne	Ecole Vivalys		7 heures 30	Voir en pages 6 et 7
Crissier	Ecole Vivalys		7 heures 50	Voir en pages 6 et 7

Aller 1^{ère} année et 2^{ème} année

Départ de	A destination de	Accueil dès *	Départ à	Tarifs
Les Petits Acrobates	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 15	Voir en pages 6 et 7
Le Microcosme	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 35	Voir en pages 6 et 7
La Nanosphère	Ecole Vivalys	7 heures 30	8 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Morges	Ecole Vivalys		8 heures 30	Voir en pages 6 et 7
Préverenges	Ecole Vivalys		8 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Saint-Sulpice	Ecole Vivalys		8 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Le Mont-sur-Lausanne	Ecole Vivalys		8 heures 30	Voir en pages 6 et 7
Crissier	Ecole Vivalys		8 heures 45	Voir en pages 6 et 7

Retour**Retour (lundi, mardi, mercredi - avec accueil du soir -, jeudi et vendredi)**

Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
Ecole Vivalys	La Nanosphère	15 heures 40	15 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Microcosme	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	15 heures 40	16 heures 10	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Saint-Sulpice	15 heures 40	15 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Préverenges	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Morges	15 heures 40	16 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Crissier	15 heures 40	15 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	15 heures 40	16 heures 15	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Epalinges	15 heures 40	16 heures 25	Voir en pages 6 et 7

Ecole Vivalys	La Nanosphère	17 heures 35	17 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Microcosme	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	17 heures 35	18 heures 20	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Saint-Sulpice	17 heures 35	17 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Préverenges	17 heures 35	17 heures 55	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Morges	17 heures 35	18 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Crissier	17 heures 35	17 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	17 heures 35	18 heures 10	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Epalinges	17 heures 35	18 heures 20	Voir en pages 6 et 7

Transport scolaire – horaires (fin)**Retour le mercredi (sans l'accueil du soir)**

Départ de	A destination de	Départ à *	Arrivée à **	Tarifs
Ecole Vivalys	La Nanosphère	13 heures 30	13 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Microcosme	13 heures 30	13 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Les Petits Acrobates	13 heures 30	14 heures 10	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Saint-Sulpice	13 heures 30	13 heures 40	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Préverenges	13 heures 30	13 heures 50	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Morges	13 heures 30	14 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Crissier	13 heures 30	13 heures 45	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Le Mont-sur-Lausanne	13 heures 30	14 heures 00	Voir en pages 6 et 7
Ecole Vivalys	Epalinges	13 heures 30	14 heures 10	Voir en pages 6 et 7

* au lieu de départ

** au lieu de destination ; heure d'arrivée sujette à variations en fonction du trafic

Transport scolaire - tarifs

Simple course (Les Petits Acrobates → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	92.00	69.00	69.00	230.00
2 jours	184.00	138.00	138.00	460.00
3 jours	276.00	207.00	207.00	690.00
4 jours	368.00	276.00	276.00	920.00
5 jours	460.00	345.00	345.00	1'150.00

Simple course (Le Microcosme → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	56.00	42.00	42.00	140.00
2 jours	112.00	84.00	84.00	280.00
3 jours	168.00	126.00	126.00	420.00
4 jours	224.00	168.00	168.00	560.00
5 jours	280.00	210.00	210.00	700.00

Simple course (La Nanosphère → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	24.00	18.00	18.00	60.00
2 jours	48.00	36.00	36.00	120.00
3 jours	72.00	54.00	54.00	180.00
4 jours	96.00	72.00	72.00	240.00
5 jours	120.00	90.00	90.00	300.00

Simple course (Morges → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	84.00	63.00	63.00	210.00
2 jours	168.00	126.00	126.00	420.00
3 jours	252.00	189.00	189.00	630.00
4 jours	336.00	252.00	252.00	840.00
5 jours	420.00	315.00	315.00	1'050.00

Transport scolaire – tarifs (fin)

Simple course (Préverenges → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	36.00	27.00	27.00	90.00
2 jours	72.00	54.00	54.00	180.00
3 jours	108.00	81.00	81.00	270.00
4 jours	144.00	108.00	108.00	360.00
5 jours	180.00	135.00	135.00	450.00

Simple course (Saint-Sulpice → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	28.00	21.00	21.00	70.00
2 jours	56.00	42.00	42.00	140.00
3 jours	84.00	63.00	63.00	210.00
4 jours	112.00	84.00	84.00	280.00
5 jours	140.00	105.00	105.00	350.00

Simple course (Epalinges → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	116.00	87.00	87.00	290.00
2 jours	232.00	174.00	174.00	580.00
3 jours	348.00	261.00	261.00	870.00
4 jours	464.00	348.00	348.00	1'160.00
5 jours	580.00	435.00	435.00	1'450.00

Simple course (Le Mont-sur-Lausanne → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	100.00	75.00	75.00	250.00
2 jours	200.00	150.00	150.00	500.00
3 jours	300.00	225.00	225.00	750.00
4 jours	400.00	300.00	300.00	1'000.00
5 jours	500.00	375.00	375.00	1'250.00

Simple course (Crissier → Ecole Vivalys)	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	Total TVA comp.
	4 mois (sept. - déc.)	3 mois (janv. - mars)	3 mois (avril - juin)	
1 jour	80.00	60.00	60.00	200.00
2 jours	160.00	120.00	120.00	400.00
3 jours	240.00	180.00	180.00	600.00
4 jours	320.00	240.00	240.00	800.00
5 jours	400.00	300.00	300.00	1'000.00

Renouvellement de l'inscription

Le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire suivante est tacite sauf désinscription reçue par courrier recommandé adressé à la Direction d'ici au dernier jour du mois de février de chaque année (date du timbre postal fait foi).

Désinscription et annulation d'une inscription

En préambule, il est rappelé que les trimestres comptables sont les suivants :

- | | |
|--|---------------------------------|
| - 1 ^{er} trimestre comptable (4 mois): | du 1er septembre au 31 décembre |
| - 2 ^{ème} trimestre comptable (3 mois): | du 1er janvier au 31 mars |
| - 3 ^{ème} trimestre comptable (3 mois): | du 1er avril au 30 juin |

En cas de désinscription annoncée après le dernier jour du mois de février de chaque année les frais suivants sont facturés :

- | | |
|--|---|
| - du 1 ^{er} mars au 15 juillet pour l'année scolaire suivante : | l'équivalent de 2 mois d'écolage |
| - dès le 16 juillet pour l'année scolaire suivante : | l'équivalent du 1er trimestre d'écolage |

Pour être valable, l'annonce d'une désinscription doit se faire par lettre recommandée adressée à la Direction. Dans tous les cas, la date du timbre postal fait foi.

L'annulation d'une inscription est soumise aux mêmes délais et conditions qu'une désinscription.

Le départ de l'Ecole Vivalys en cours d'année doit être annoncé à la Direction par lettre recommandée (date du timbre postal fait foi) :

- au plus tard le 31 octobre pour un départ à la fin du 1er trimestre comptable (31 décembre)
- au plus tard le 31 janvier pour un départ à la fin du 2e trimestre comptable (31 mars)

Au-delà des échéances mentionnées ci-dessus, le trimestre comptable en cours ainsi que le trimestre comptable suivant seront facturés.

Ces mêmes conditions s'appliquent pour tous les services ou forfaits figurant dans ces conditions financières et générales. Toutefois, pour les accueils du matin, les repas de midi, les accueils du soir et les transports, une modification de la fréquentation est possible moyennant préavis d'un mois pour la fin d'un mois, après avoir obtenu l'accord écrit de la Direction.

Modalités de paiement

Les prix sont calculés forfaitairement, ce pour l'ensemble des prestations mentionnées dans ces conditions financières et générales. Ils sont basés sur le nombre de semaines d'activité pour le trimestre complet, respectivement pour l'année scolaire complète. Ils tiennent compte notamment des absences pour les activités extrascolaires et les vacances. Aucune réduction ne sera accordée même en cas de résiliation anticipée.

Tous les montants s'entendent en CHF (francs suisses) et TVA comprise (sur les prestations soumises – repas et transport scolaire à 8.10%).

Modalités de paiement (fin)

Les modalités de paiement (mensuel, trimestriel et annuel) indiquées ci-dessous s'appliquent uniquement à la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires ».

Modalités de paiement : **Mensuel** : 10 factures émises d'août à mai, payables par mois d'avance. Un supplément de 3% du montant de l'écolage est facturé.

Trimestriel : 3 factures émises par année ; une en juin pour le 1^{er} trimestre, une en décembre pour le 2^{ème} trimestre et une en mars pour le 3^{ème} trimestre. Les trois factures sont payables par trimestre d'avance.

Annuel : 1 facture émise en juin payable par année d'avance. Un rabais de 3% du montant de l'écolage est déduit.

Un paiement par acompte n'est pas possible pour les facturations trimestrielles et annuelles. Tout paiement par acompte entraîne automatiquement et sans information préalable une majoration de 3% du montant encaissé hors délais prévus.

Toutes les autres prestations (soit toutes sauf la partie « Ecolage, fournitures, uniformes et activités obligatoires ») sont facturées mensuellement; par mois d'avance sans supplément (+3%), ni rabais (-3%).

Autorisations (photos, vidéos et sorties)

Les parents autorisent par leur signature sur le formulaire d'inscription l'Ecole Vivalys à :

- ✓ Filmer et photographier leur enfant dans le cadre de toutes les activités de l'école ainsi qu'à diffuser ces images sur le site internet www.vivalys.ch ou, par exemple, dans le hall d'entrée de l'école sans toutefois que l'enfant ne soit d'une quelconque manière identifiable (aucune mention du prénom, ni du nom) et dans le respect total de la dignité de l'enfant.

Les parents acceptent tacitement ces dispositions concernant la diffusion d'images de leur enfant. Dans le cas contraire, ils doivent le faire savoir en faisant parvenir un mail à info@vivalys.ch en indiquant de manière précise, le prénom et le nom de l'enfant. Un message de confirmation leur parviendra.

- ✓ Effectuer des sorties en transports publics ainsi qu'au moyen du bus scolaire.

Dispositions administratives

Une absence de désinscription (v/page 8) et/ou la signature du contrat d'inscription vaut acceptation des présentes conditions financières et générales.

Les présentes conditions financières et générales sont valables dès l'année scolaire 2024/2025. Elles annulent et remplacent toutes les précédentes.

Ces conditions financières et générales s'appliquent à tous les élèves admis pour l'année scolaire en cours quelle que soit l'édition des conditions financières et générales initialement signée par les parents. Toute modification et adaptation des tarifs demeure réservée.

La législation suisse est la seule applicable aux rapports découlant des présentes conditions financières et générales et des contrats s'y rapportant, quel que soit le domicile des parents ou des titulaires de l'autorité parentale.

Le for juridique est à Lausanne.

Relation bancaire

Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne

IBAN CH43 0076 7000 K531 7020 0

BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX
Clearing : 767
CCP de la banque : 10-725-4

Compte ouvert au nom de :

Ecole Vivalys SA
Chemin des Champs-Courbes 25B
1024 Ecublens

Camps de vacances « Les Graines de Curieux » - partenariat

Ouverts aux 3 à 15 ans, les camps des Graines de Curieux sont destinés aux enfants qui désirent passer des vacances scolaires où l'on s'amuse et où l'on fait des expériences et découvertes. Les détails sur les activités proposées sont disponibles sur le site internet www.lesgrainesdecurieux.ch.

Les camps ont lieu durant toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël et durant le mois d'août). L'accueil et l'accompagnement des enfants sont assurés par une équipe de professionnels de 7 heures 30 à 18 heures 30.

Horaires 1^{ère} année & 2^{ème} année

L'horaire suivant est valable pour la 1^{ère} année et la 2^{ème} année.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1530	Ecole	Obligatoire
1530-1800	Accueil du soir	Facultatif

Mercredi

0730-0900	Accueil du matin	Facultatif
0900-1200	Ecole	Obligatoire
1200-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif

Horaires dès la 3^{ème} année

L'horaire suivant est valable dès la 3^{ème} année.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1150	Ecole	Obligatoire
1150-1320	Repas	Facultatif
1320-1535	Ecole	Obligatoire
1535-1800	Accueil du soir	Facultatif

Mercredi

0730-0815	Accueil du matin	Facultatif
0815-1150	Ecole	Obligatoire
1150-1330	Repas	Facultatif
1330-1800	Accueil du soir	Facultatif

Horaires des études assistées et surveilléesHoraire des études assistées (3^{ème} année / 4^{ème} année - 45 minutes)

Lundi	Mardi	Jeudi
1540-1625	1540-1625	1540-1625

Horaire des études surveillées (dès la 5^{ème} année - 60 minutes)

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1540-1640	1540-1640	1540-1640	1540-1640

Récapitulatif des prestations

L'ensemble des prix indiqués ci-dessous sont calculés pour une présence de **5 jours** par semaine pour une année scolaire complète. En dehors de l'écolage, il est toutefois possible de réserver une prestation **pour un jour seulement**. Les prix pour une présence journalière se trouvent directement dans les conditions financières et générales (page 3 et suivantes).

	Ecolage	Accueil du matin	Repas (TTC)	Accueil du soir *	Etudes assistées **	Etudes surveillées ***	Etudes surveillées ****
1 ^{ère} année	17'300.00	1'600.00	3'600.00	3'220.00			
2 ^{ème} année	17'400.00	1'600.00	3'600.00	3'220.00			
3 ^{ème} année	17'600.00	1'600.00	3'600.00	3'220.00	1'920.00		
4 ^{ème} année	17'600.00	1'600.00	3'600.00	3'220.00	1'920.00		
5 ^{ème} année	17'700.00	1'600.00	3'600.00	3'220.00		1'920.00	
6 ^{ème} année	17'800.00	1'600.00	3'600.00	3'220.00			3'400.00
7 ^{ème} année	18'400.00	1'600.00	3'600.00	3'220.00			3'400.00

Transport scolaire : page 6 et suivantes

- * L'horaire de l'accueil du soir du mercredi est de 13 heures 30 à 18 heures 00.
- ** Les élèves peuvent participer aux études assistées les lundis, mardis et jeudis (3 jours par semaine), le prix indiqué correspond à trois études assistées par semaine (le maximum), 45 minutes.
- *** Les élèves peuvent participer aux études surveillées les lundis, mardis et jeudis (3 jours par semaine), le prix indiqué correspond à trois devoirs surveillés par semaine (le maximum), 45 minutes.
- **** Les élèves peuvent participer aux études surveillées les lundis, mardis, jeudis et vendredis (4 jours par semaine), le prix indiqué correspond à quatre devoirs surveillés par semaine (le maximum), 60 minutes.

	Par période de 40 minutes
Cours privés (1 élève)	77.00
Cours semi-privés (2 ou 3 élèves)	52.00
Cours collectifs (dès 4 élèves)	31.00

Prestation unique (pour chaque nouvel élève ; une fois pour toute sa scolarité)

	Finance de base
Finance d'inscription unique	1'200.00

- * La finance d'inscription payée auprès des centres de vie enfantine « les Petits Acrobates » à Lausanne, « La Nanosphère » à l'EPFL, « Le Microcosme » à Lausanne ou « Les 6 Sens » à Saint-Sulpice est déduite de la finance d'inscription de l'Ecole Vivalys.

Tableau des équivalences en fonction de l'âge des enfants

Age de l'enfant	Ecole Vivalys	Suisse (HarmoS)	France	UK
3 ans à 4 ans	Petite Section *		Petite Section	Nursery
4 ans à 5 ans	1 ^{ère} année **	1P ***	Moyenne Section	Reception
5 ans à 6 ans	2 ^{ème} année	2P	Grande Section	Year 1
6 ans à 7 ans	3 ^{ème} année	3P	CP	Year 2
7 ans à 8 ans	4 ^{ème} année	4P	CE1	Year 3
8 ans à 9 ans	5 ^{ème} année	5P	CE2	Year 4
9 ans à 10 ans	6 ^{ème} année	6P	CM1	Year 5
10 ans à 11 ans	7 ^{ème} année	7P	CM2	Year 6

* Cette classe préparatoire est proposée au sein des centres de vie enfantine « Les Petits Acrobates » à Lausanne, « Le Microcosme » à Lausanne et « La Nanosphère » à l'EPFL. Il est toutefois possible de rejoindre l'Ecole Vivalys sans avoir fréquenté au préalable la Petite Section. Pour l'année scolaire 2024-2025, la Petite Section concerne les enfants nés dès le 20 août 2021.

** Enfants nés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 pour l'année scolaire 2024-2025.

*** Enfants nés jusqu'au 31 juillet 2020 pour l'année scolaire 2024-2025

07.2024



**ÉCOLE
VIVALYS**